

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DU BEAUSSET
N° 2018.06.12.1A**

L'an deux mille dix-huit, le douze juin à dix-sept heures, le Comité de la Caisse des Ecoles du Beausset, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie du Beausset, sous la Présidence de Monsieur Georges FERRERO, Président.

Nombre de membres en exercice : 8

ETAIENT PRESENTS : Georges FERRERO, Laurence BOUSAHLA, Philippe CHAREYRE, Christine BASSI, Sabine JOUGNEAU, Nathalie GREPPO-CHAIGNION, Marc BREUIL, Béatrice LEBOUCHER

1A - ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Selon l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président ne peut pas prendre part au vote du compte administratif.
En conséquence, il propose au Comité de procéder à l'élection du Président de séance lors du vote du compte administratif de la Caisse des Ecoles.

Madame Laurence BOUSAHLA est candidate à l'élection du Président de séance.

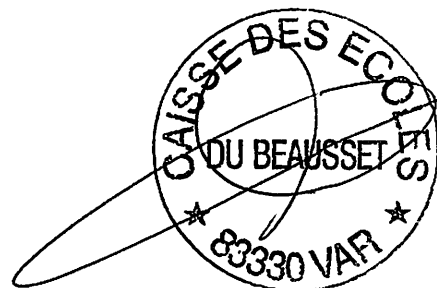
Le Comité de la Caisse des Ecoles, après avoir ouï, déclare élue à l'unanimité Madame Laurence BOUSAHLA.

VOTES : adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE AU BEAUSSET LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

2018
25
06

LE PRESIDENT
Georges FERRERO



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DU BEAUSSET
N° 2018.06.12.1B**

L'an deux mille dix-huit, le douze juin à dix-sept heures, le Comité de la Caisse des Ecoles du Beausset, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie du Beausset, sous la Présidence de Monsieur Georges FERRERO, Président.

Nombre de membres en exercice : 8

ETAIENT PRESENTS : Georges FERRERO, Laurence BOUSAHLA, Philippe CHAREYRE, Christine BASSI, Sabine JOUGNEAU, Nathalie GREPPO-CHAIGNION, Marc BREUIL, Béatrice LEBOUCHER

1B – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – CAISSE DES ECOLES

Madame Laurence BOUSAHLA présente au Comité le Compte Administratif 2017 de la Caisse des Ecoles du Beausset qui peut se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses: 100 050,37 €
Recettes: 102 283,36 €
Excédent de fonctionnement : 2 232,99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 14 671,65 €
Recettes : 103 168,46 €
Excédent d'investissement : 88 496,91 €

RESULTAT DE CLOTURE : excédent global cumulé : 90 729,80 €

Le Comité, après avoir pris connaissance des résultats du compte administratif 2017 et du compte de gestion 2017, constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur Georges FERRERO, Maire, ne participe pas aux votes et à la séance.

Madame Laurence BOUSAHLA Présidente de séance soumet à l'approbation du Comité, le compte de gestion du receveur municipal

VOTES : adopté à l'unanimité

Est soumis ensuite au vote le compte administratif 2017.

VOTES : adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE AU BEAUSSET LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

LE PRESIDENT
Laurence BOUSAHLA



NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

CAISSE DES ECOLES

Comme chaque année, le Comité doit se prononcer sur le bilan de l'année précédente. Depuis 2017, les comptes doivent être accompagnés d'une note de synthèse.

Le compte administratif 2017 identique au compte de gestion établi par le comptable public retrace les dépenses et recettes exécutées dans la limite des crédits ouverts au budget de l'exercice. Il se résume de la manière suivante :

- Section de fonctionnement :
 - Dépenses : 100 050,37 €
 - Recettes : 102 283,36 €
 - Résultat : excédent 2 232,99 €
- Section d'investissement :
 - Dépenses : 40 089,87 €
 - Recettes : 103 168,46 €
 - Résultat : excédent 63 078,59 €

La clôture des comptes 2017 présente un excédent global cumulé de 65 311,58 €. Cet excédent a fait l'objet d'une reprise par anticipation au BP 2018.

I- Section de fonctionnement :

A : Dépenses :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	CA 2016	BP2017	CA 2017	TAUX DE REALISATION BUDGETAIRE (en %)	ECART CA 2017/2016 (en %)
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	66 822.83	65 519.00	60 137.62	91.79	-10.00
022 - DEPENSES IMPREVUES	0.00	1 351.61	0.00	0.00	0.00
042 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	38 228.94	39 912.75	39 912.75	100.00	4.40
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	105 051.77	106 783.36	100 050.37	93.69	-4.76

Les dépenses totales de fonctionnement atteignent un taux de réalisation budgétaire de 93,69 %. En raison d'une gestion rigoureuse et de nombreuses négociations pour les achats, il est constaté une baisse de nos dépenses de 4.76 %, et ce, tout en maintenant toutes les charges.

Constituées à hauteur de 100 % des dépenses réelles de fonctionnement, les charges à caractère général correspondent aux achats de fournitures pédagogiques, de manuels scolaires, de jouets pour les maternelles, d'équipements de classe, de fournitures administratives.

Elles comprennent également les frais de transport pour les sorties scolaires avec ou sans nuitée dont le montant en 2017 est de 18 658 €. Ainsi les élèves ont pu bénéficier de 66 sorties et trois sorties avec nuitées (classe de voile, séjour en Montagne et dans le Gard).

Le second poste de dépense est celui des dotations aux immobilisations qui permet de financer les dépenses d'investissement. Le montant transféré en investissement est de près de 40 000 €.

B : Recettes de fonctionnement

La principale ressource de la caisse des écoles provient de la subvention du budget communal.

Considérant la reprise de l'excédent dégagé en 2016, la subvention nécessaire à l'équilibre des dépenses de fonctionnement était de 92 000 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAPITRE	CA 2016	BP2017	CA2017	TAUX DE REALISATION BUDGETAIRE	ECART CA 2017/2016 (en %)
74 DOTATION ET PARTICIPATION	103 000.00	96 500.00	92 000.00	95.34	-10.68
002 REPRISE EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	12 335.13	10 283.36	10 283.36	100.00	-16.63
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	115 335.13	106 783.36	102 283.36	95.79	-11.32
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	10 283.36		2 232.99		-78.29

Il est constaté un excédent de fonctionnement de 2 232 €.

II-Section d'investissement :

Vue d'ensemble :

DEPENSES INVESTISSEMENT					
LIBELLE	CA 2016	BP2017	CA2017	TAUX DE REALISATION BUDGETAIRE (en %)	ECART CA 2017/2016 (en %)
DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT	34 474.03	100 000.00	40 089.87	40.09	16.29
DEPENSES IMPREVUES	0.00	3 167.46	0.00	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	34 474.03	103 167.46	40 089.87	38.86	16.29
RECETTES INVESTISSEMENT					
CHAPITRE	CA 2016	BP2017	CA2017	TAUX DE REALISATION BUDGETAIRE	ECART CA 2017/2016 (en %)
10 - FONDS DE COMPENSATION TVA	1 981.00	5 658.00	5 659.00	100.02	185.66
021 OPERATION D'ORDRE	38 228.94	39 912.75	39 912.75	100.00	4.40
R001 REPRISE EXCEDENT INVESTISSEMNT	51 860.80	57 596.71	57 596.71	100.00	11.06
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	92 070.74	103 167.46	103 168.46	100.00	12.05
RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT	57 596.71		63 078.59		9.52

Compte tenu des restes à réaliser, les dépenses d'investissement s'élèvent à 40 089,87 €.

Ainsi ont été acquis en 2017 :

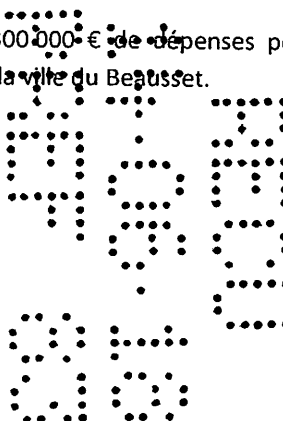
- Pour l'école primaire Gavot du matériel informatique et le raccordement pour améliorer le réseau internet de l'école pour 3 272.52 €
- Pour l'école primaire Malraux du matériel informatique (2 ordinateurs) et des équipements sportifs, jeux pour 4 083.43 €
- Pour l'école primaire Pagnol du mobilier de bureau pour la direction et des équipements sportifs pour 1 635.68 €
- Pour la maternelle Malraux du mobilier de classe (bancs, meuble bas, armoire) et matériel informatique pour 1 862.11 €
- Pour la maternelle Pagnol du mobilier de classe (colonne, casiers, tables, meuble bas) et équipements sportifs pour 2 691.09€
- Pour les écoles Gavot et Malraux, nous avons procédé au remplacement des rideaux occultant 25 418 €.

Le financement de ces dépenses provient du fond de compensation de la TVA pour 5 659 €, des dotations aux amortissements pour 39 912,75 €, et de l'excédent reporté pour 57 596,71 €.

Ainsi le résultat 2017 en section d'investissement se solde par un excédent conséquent de 63 078,59 €.

Il est à noter que l'effectif global en 2017 des élèves scolarisés dans les établissements primaires de la commune était de 843 réparti sur 35 classes. En 2016, l'effectif était de 849 élèves.

Il est rappelé que le budget communal a financé près de 2 300 000 € de dépenses pour les élèves des établissements de la commune, soit 26 % des dépenses réelles de la ville du Beausset.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DU BEAUSSET
N° 2018.06.12.2**

L'an deux mille dix-huit, le douze juin à dix-sept heures, le Comité de la Caisse des Ecoles du Beausset, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie du Beausset, sous la Présidence de Monsieur Georges FERRERO, Président.

Nombre de membres en exercice : 8

ETAIENT PRESENTS : Georges FERRERO, Laurence BOUSAHLA, Philippe CHAREYRE, Christine BASSI, Sabine JOUGNEAU, Nathalie GREPPO-CHAIGNION, Marc BREUIL, Béatrice LEOUCHER

2 - AFFECTATION DU RESULTAT 2017 CAISSE DES ECOLES

Le Comité vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître le résultat suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Excédent : 2 232,99 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : Excédent: 88 496,91 €
Soldes des restes à réaliser en investissement -25 418,22 €.

Excédent section d'investissement : 63 078,59 €

Madame Laurence BOUSAHLA propose, considérant l'excédent dégagé en section d'investissement de 63 078,59 €, d'affecter le résultat de fonctionnement en totalité au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour 2 232,99 €.

Le Comité après avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 en totalité au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour 2 232,99 €, et de confirmer ce résultat tel que repris par anticipation au BP 2018.

VOTES : adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE AU BEAUSSET LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

LE PRESIDENT
Georges FERRERO

